



RANCE - FRÉMUR
BAIE DE BEAUSSAIS

N°23

Décembre 2016



Tous à vos « clic » !

Les documents du SAGE Rance Frémur baie de Beausais révisé sont sur le site internet de la CLE :

www.sagerancefremur.com

Coordonnées

Syndicat mixte de portage du
SAGE Rance Frémur
Commission Locale de l'Eau

5 rue Gambetta
22100 Dinan

02 96 85 02 49
cle.rance@orange.fr



@CLE.SAGERancefremur

Ce bulletin est réalisé grâce au concours financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, du Conseil régional de Bretagne, du Conseil départemental des Côtes d'Armor et des collectivités adhérentes au Syndicat mixte de portage du SAGE Rance Frémur.

Directeur de publication:

M. RAMARD, Président de la CLE

Rédaction et conception : cellule d'animation de la CLE

Impression : Roudenn Graphik

La Lettre du SAGE

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
Rance, Frémur baie de Beausais

Edito du Président

Protégeons la mer des pollutions humaines

Lors de sa révision en 2013, le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux Rance Frémur baie de Beausais avait accentué l'approche qu'il avait du milieu maritime et en particulier de l'estuaire de notre fleuve : la Rance. C'est ainsi que trois articles du règlement avaient accentué la protection de ces milieux, si fragiles mais si importants pour les loisirs et l'économie locale. Ainsi, la Commission Locale de l'Eau décida-t-elle :

- ◆ d'une part, d'interdire les rejets directs à l'environnement des assainissements non collectifs sur les communes littorales ;
- ◆ d'autre part, d'interdire le carénage des bateaux sur la grève et les cales de mises à l'eau non équipées ; elle prohibait également les rejets directs dans les milieux aquatiques des effluents souillés des chantiers navals.

Ces articles ont fait parlé d'eux, sans doute parce qu'ils venaient mettre fin à des habitudes encore trop répandues ; mais aussi parce que les alternatives à cette nouvelle réglementation locale n'existaient pas encore. Pour ne pas en rester là, la CLE a décidé de travailler à l'émergence de ces alternatives, en lien avec les structures porteuses d'un contrat territorial de bassin versant : Eau du Pays de Saint-Malo sur la Côte d'Emeraude, COEUR-Emeraude et Dinan Communauté sur la Rance maritime. Ainsi, pour les assainissements, un accompagnement au cas par cas est proposé pour aider à trouver une solution adéquate ; nous y reviendrons dans un prochain numéro. Et en matière de carénage (qui fait l'objet d'un dossier dans cette Lettre du SAGE), un travail a été engagé avec l'ensemble des communes littorales pour trouver une structure porteuse pour les futures aires ou cales évitant de voir les antifoulings ou autres déchets d'entretien des coques de bateaux s'en aller polluer la mer.

A cette date, les choses avancent bien. Je suis convaincu que les collectivités locales, en lien avec leurs partenaires, sauront s'entendre pour assurer le portage de ces équipements. La mer leur dit déjà merci.

Dominique RAMARD

Président de la CLE du SAGE
Rance Frémur baie de Beausais

20

tonnes de produit
antifouling utilisées
par an (estimation)
dans notre bassin

8000

navires de plaisance en
Rance-Côte d'Emeraude

230

personnes à la
Confé'Rance « Sol, eau :
un bon duo » à Combourg

Retrouvez tous les chiffres de l'eau du périmètre du SAGE Rance Frémur dans l'édition 2016 du SAGE'Alors !

Plaisance : on ne plaisante pas avec le carénage !

La plaisance en Rance-Côte d'Émeraude est une activité incontournable et pratiquée par tous : les bateaux de plaisance font partie intégrante de notre paysage littoral et estuarien. Avec un bassin de navigation comptant près de 8 000 navires de plaisance, il a été estimé qu'environ 20 tonnes de produit antifouling étaient utilisées chaque année. Cette peinture a un effet nocif sur le milieu naturel, notamment lors du carénage annuel du bateau. La CLE du SAGE Rance Frémur baie de Beausais a pour mission de trouver les solutions les plus adaptées à notre territoire afin de remédier à ces pollutions.

Qu'est-ce qu'une peinture antifouling ?

Une peinture antifouling (ou antisalissure) est une peinture destinée à empêcher les organismes aquatiques (algues, coquillages, etc.) de se fixer sur la coque des navires. Cette peinture permet alors d'avoir un meilleur hydrodynamisme, une consommation d'essence moindre et une coque en meilleur état.

Les biocides contenus dans ce type de peinture sont les éléments actifs qui rendent efficace l'action antifouling. Ces biocides sont composés d'herbicides, de fongicides et de pesticides. Ils ont un impact non négligeable sur la qualité sanitaire des eaux littorales et estuariennes.

Qu'est-ce que le carénage ?

Il n'existe pas de définition du carénage dans le droit français. Toutefois, l'état des lieux de la plaisance de la mission GIZC, réalisé en 2013 par le Pays de Dinan et la FAUR, définit le carénage comme étant une « *série d'opérations consistant à ôter de la coque d'un navire l'ancienne couche de peinture antifouling présente, en même temps que les algues et coquillages, grâce à l'utilisation d'un laveur haute pression et/ou de toute autre méthode de grattage ou ponçage de la carène, suivie de l'application d'une nouvelle couche de peinture antifouling.* ».

Quel est le rôle du SAGE ?

En partenariat avec CŒUR Émeraude et le Pays de Dinan, la CLE du SAGE Rance Frémur baie de Beausais est chargée de faire le lien entre les diagnostics territoriaux et la phase opérationnelle. Il s'agit de trouver les solutions les plus adaptées à notre territoire et d'aboutir à la définition d'une maîtrise d'ouvrage afin de concrétiser les objectifs fixés. C'est le travail mené par Gautier Méheust de juillet 2016 à janvier 2017.

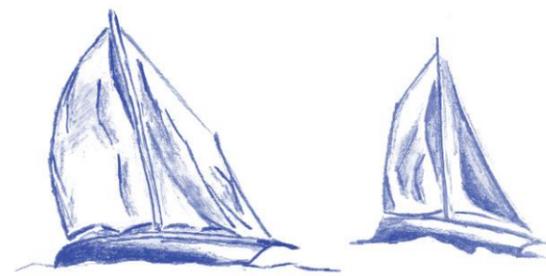
Plus qu'une mission ponctuelle, l'ambition est de faire de la gestion du carénage en Rance-Côte d'Émeraude un projet concerté entre tous les acteurs du littoral.

Les pratiques individuelles de carénage sont une source de pollution diffuse qui, par le nombre de bateaux et la multiplication des sites peut s'avérer significative en termes d'apports dans les eaux marines.

Vers une plaisance durable

L'impact de l'antifouling sur le milieu naturel devenant connu, de nombreuses entreprises innovantes créent de nouvelles technologies permettant de s'orienter vers une plaisance durable. Des stations de nettoyage à flot, des aires de carénage mobiles, des ultrasons, des antifouling propres, etc., les innovations ne manquent pas. Mais ce sont des technologies très récentes et nous n'avons pas encore de visibilité sur leur efficacité à long terme.

Face à la demande immédiate de solutions à ces pollutions, la réponse la plus viable aujourd'hui est la création d'aire de carénage en dur (terre-plein, cale) afin de localiser l'action de carénage et de récupérer et traiter sur place les eaux polluées.



Aujourd'hui, seuls 2 sites proposent ce service : le port des Bas Sablons à Saint Malo, et bientôt la future cale de carénage au port de la Minotais à Plouër-sur-Rance.

L'objectif est de construire une deuxième aire de carénage respectueuse de l'environnement en Rance et une autre sur la Côte d'Émeraude, entre Saint Jacut-de-la-Mer et Dinard. Plusieurs sites ont été pressentis afin d'y accueillir un tel ouvrage, le but étant de trouver un équilibre entre l'offre publique et l'offre privée des chantiers navals.

Une aire de carénage ou une cale de carénage ?

- ◆ **L'aire de carénage sur terre-plein** est une dalle étanche équipée pour recueillir les effluents souillés et disposée à proximité de l'eau. Ce type d'aire nécessite un grutage du navire afin de le poser dessus.
- ◆ **La cale de carénage** est comme une cale de mise à l'eau, mais adaptée pour recueillir les effluents de carénage. Plus besoin de grue, le navire vient s'échouer sur la cale pour y être caréné durant la marée basse.



Aire de carénage de St Cast-le-Guido – Côtes d'Armor



Cale de carénage de Combrit-Sainte-Marine – Finistère

Les eaux grises et les eaux noires

Au-delà de la mission Carénage, la Commission Locale de l'Eau a décidé d'élargir la question du carénage à celle de la gestion des eaux grises et eaux noires provenant des navires de plaisance.

- ◆ **Les eaux grises** sont les eaux de lavage du navire, de vaisselle à bord et de douche
- ◆ **Les eaux noires** sont les eaux provenant des toilettes à bord

Ces eaux peuvent être la source de pollutions bactériologiques ponctuelles et spontanées, aux effets néfastes pour la qualité des eaux conchylicoles et de baignades. Le SAGE Rance Frémur a pour objectif d'atteindre le très bon état des eaux littorales pour 2016. C'est dans ce but que la gestion des eaux grises et eaux noires prend tout son sens.

Sur le territoire du SAGE, la gestion de ces eaux usées se confrontent à plusieurs problématiques :

- ◆ La flotte de plaisance n'est pas ou peu équipée en cuve de rétention des eaux usées à bord
- ◆ Les ports et mouillages ne sont pas ou peu équipés en pompe de récupération de ces eaux
- ◆ Le rejet de ces eaux grises et eaux noires est autorisé au-delà des 3 milles nautiques de la côte.

Face à ces constats, la mission encourage à une adaptation de la flotte de plaisance avec l'équipement des bateaux en cuve de récupération. La mise en place à des points stratégiques de pompe de récupération de ces eaux en libre-service est aussi au cœur des préoccupations.

